



# Projet Cèdre du Liban

Exemple inspirant de la Promotion 2020

## Territoires zéro chômeur de longue durée

### 1 – Identité :

Le projet « Territoires zéro chômeur de longue durée » a été porté pour sa phase de démarrage par ATD Quart Monde en partenariat avec le Secours catholique, Emmaüs France, Le Pacte civique et la Fédération des acteurs de la solidarité avec, dès le départ, une volonté partagée que la conduite opérationnelle de ce projet puisse être ensuite portée par une organisation ad-hoc. L'association « Territoires zéro chômeur de longue durée » a été créée le 7 octobre 2016 pour prendre la suite de l'action et démontrer qu'il est possible à l'échelle de petits territoires, sans surcoût significatif pour la collectivité, de proposer à toute personne privée durablement d'emploi qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée à temps choisi, en développant des activités utiles pour répondre aux besoins des divers acteurs du territoire.

Le projet part de trois hypothèses :

1. Nul n'est inemployable, lorsque l'emploi est adapté aux personnes ;
2. Ce n'est pas le travail qui manque et un grand nombre de travaux utiles restent à réaliser ;
3. Ce n'est pas l'argent qui manque, la privation d'emploi coûte plus cher que la production d'emploi.

La loi d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée du 29 février 2016, votée à l'unanimité à l'Assemblée et au Sénat, a permis de mettre en place la démarche sur 10 territoires pour 5 ans. Dès l'exposé des motifs de cette proposition de loi étaient prévues 2 autres étapes : le prolongement et l'extension de l'expérimentation puis l'ouverture de la démarche à tout territoire volontaire qui répondrait au cahier des charges.

Vidéo de présentation du projet : <https://youtu.be/Q8dw2Sh2oSE>

### 2 – Eléments-clés :

Depuis le début de l'expérimentation (janvier 2017), plus de 920 personnes ont été embauchées, en CDI et à temps choisi, dans les 12 entreprises à but d'emploi (EBE) des 10 territoires expérimentaux. Près de 300 personnes privées d'emploi ont retrouvé du travail avant même l'entrée en EBE, grâce à leur implication et à leur mobilisation dans le cadre du projet.

Les 10 territoires expérimentaux (des micro-territoires ayant entre 5 000 et 10 000 habitants, 5 urbains et 5 ruraux), permettent d'affirmer que la triple conviction de départ est vérifiée. Trois sont quasiment parvenus à l'exhaustivité : toutes les personnes volontaires identifiées ont été embauchées, sans sélection. Les activités développées sont d'une grande diversité autour des trois thématiques : la cohésion sociale et la lutte contre l'exclusion, la transition écologique et le développement du tissu économique local.

La 2<sup>e</sup> loi d'expérimentation, annoncée par le Président de la République et confirmée par le ministre du Travail en octobre dernier, permettra de prolonger l'expérimentation sur les 10 premiers territoires et de l'étendre à de nouveaux territoires. Cette 2<sup>e</sup> étape est en cours de co-construction entre le ministère du Travail et les acteurs du projet. Une centaine de territoires se préparent, accompagnés par l'association TZCLD.

[Voir la carte des territoires](#)

### 3 – Bénéficiaires ciblés :

Personnes privées d'emploi depuis plus d'un an, habitant depuis au moins 6 mois sur le territoire.

#### 4 – Enjeux :

L'objectif est de prolonger l'expérimentation et de l'étendre à 100 nouveaux territoires, car la dynamique de l'expérimentation est liée à son extension. Les territoires actuels y trouveront la visibilité qu'ils recherchent sur leur avenir et l'extension à de nouveaux territoires permettra d'enrichir les pratiques, de mieux apprécier la diversité des situations et d'augmenter la probabilité de succès.

Il y a un fort enjeu de préparation des territoires émergents, car avant l'ouverture des EBE et l'embauche des premiers salariés, le chemin est long pour faire consensus autour du projet et mobiliser tous les acteurs locaux, identifier et rencontrer les personnes privées d'emploi du territoire et recenser les travaux utiles non pourvus afin de préfigurer les activités à développer. Accompagner les territoires qui se préparent est la garantie d'une profonde appropriation des fondamentaux et de la méthodologie du projet.

Ce projet vise à rendre effectif le droit à l'emploi inscrit dans notre Constitution. Il est possible de faire le parallèle avec le droit à l'éducation : il a fallu se battre pour qu'il soit appliqué à tous les enfants, aujourd'hui personne n'oserait le remettre en cause.

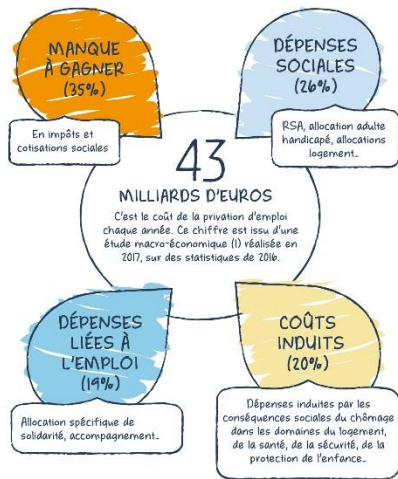
#### 5 – Activités :

L'association TZCLD a pour objet l'animation et le développement du projet dans ses différentes étapes. Elle a **trois missions** :

- **Soutenir les territoires habilités, capitaliser et tirer les enseignements de la première expérimentation pour améliorer la méthode ;**
- **Accompagner les territoires volontaires pour entrer dans la démarche et participer à une deuxième expérimentation ;**
- **Favoriser la diffusion du projet pour obtenir, à terme, la création d'un droit d'option par la loi.**

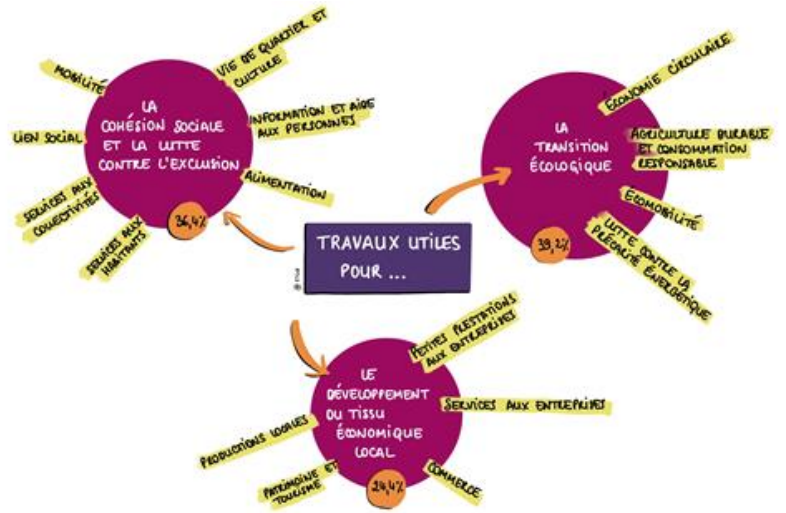
#### 6 - Ressources mobilisées

- Financières :  
Budget prévisionnel 2020 de l'association TZCLD : 998 984,11 € (partenariats privés, FSE, formation TZCLD, dons, cotisations...)
- Humaines :  
Association TZCLD : 13 salariés  
Président : Laurent Grandguillaume (ancien député porteur de la proposition de loi expérimentation TZCLD en 2016)
- Ressources mobilisées sur les territoires :
  - Territoires habilités :
    - Equipe projet chargée de l'animation territoriale : 3 ETP (financés par la collectivité, des partenaires privés...)
    - Création d'un emploi supplémentaire en EBE : 26 000 €/an/ETP (financés par l'activation des dépenses passives, les chiffres d'affaires de l'EBE, des fonds d'amorçage, des partenaires privés)
    - Entreprises à but d'emploi : ressources matérielles variées (locaux, véhicules, flotte informatique...)
  - Territoires émergents :  
Equipe projet chargée de mettre en œuvre la démarche : 3 ETP (financés par la collectivité, des partenaires privés...)



(1) Eurostatiller.com, la base de Frank Kalberle - Le droit d'obtenir un emploi Chronique Sociale, 2018. Révisé et mis à jour en 2017 par le D'Guillaume.

Source : TZCLD



Source : ETCLD